FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
LE PARLEMENT

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ADMINISTRATION

DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

2024-2029

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ADMINISTRATION DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES 2024-2029

I. MISSION DE L'ADMINISTRATION DU PARLEMENT

L'administration a pour mission de fournir aux parlementaires, aux groupes politiques et aux membres du personnel les services et les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'Assemblée.

II. LA VISION MANAGÉRIALE

L' administration du Parlement a pour ambition d'être :

- EXPERTE ET EFFICIENTE
- MODERNE ET INNOVANTE
- COLLABORATIVE
- À L'ÉCOUTE DES BESOINS
- ORIENTÉE « SOLUTIONS »
- OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR ET LA SOCIÉTÉ

III. LES VALEURS DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE

- LA DISPONIBILITÉ
- LE RESPECT
- LA NEUTRALITÉ
- L'OUVERTURE D'ESPRIT
- L'INCLUSIVITÉ

Elle est soucieuse de sa responsabilité sociale et environnementale et œuvre à la promotion de la démocratie et de la Francophonie.

IV. LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ADMINISTRATION

AXE I : le service aux parlementaires

L'administration offre aux parlementaires l'appui, les services et l'expertise nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

- Orientation I.1. : Le travail législatif
- Orientation I.2. : Le statut parlementaire et les moyens mis à disposition des groupes
- Orientation I.3. : Les relations internationales et la diplomatie parlementaire

Axe stratégique II : Le cadre de travail et la logistique

L'administration du Parlement offre aux parlementaires, aux groupes politiques et aux agents un cadre de travail adéquat, les infrastructures et la logistique nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

- Orientation II.1. : Les infrastructures
- Orientation II.2. : Les biens meubles et le matériel
- Orientation II.3. : Les outils numériques

Axe stratégique III : Le rayonnement du Parlement et la promotion de la démocratie

L'administration propose des actions qui assurent la visibilité, l'accessibilité et l'ouverture du Parlement sur la société.

- Orientation III.1. : Une information accessible aux citoyens, aux médias traditionnels et numériques
- Orientation III.2. : L'éducation citoyenne et le public scolaire
- Orientation III.3. : L'organisation et l'accueil d'activités ainsi que le soutien à des événements en lien avec les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Axe stratégique IV : Le professionnalisme

L'administration développe l'expertise et l'efficience, ainsi que l'épanouissement professionnel de ses agents.

- Orientation IV.1 : Le développement des compétences et l'amélioration continue
- Orientation IV.2 : La mémoire institutionnelle
- Orientation IV.3 : Le sentiment d'appartenance, la communication interne et le bien-être au travail

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
LE PARLEMENT

Besoin d'informations ?

Pour visiter le Parlement (groupes uniquement) :
il suffit d'introduire une demande
au Parlement de la Fédération Wallonie - Bruxelles,
service des Relations extérieures, 6 rue de la Loi, 1000 Bruxelles,
ou par courriel : visites@pfwb.be - Tél : 02-282.85.11.

Pour trouver un document : documentation@pfwb.be

Pour assister à une réunion de commission ou une séance plénière
(agenda sur www.pfwb.be) et vivre l'exercice démocratique en direct,
présentez-vous au 72 rue Royale à 1000 Bruxelles - Tél : 02-282.85.11.

Pour regarder les débats de la séance plénière :
www.pfwb.be : lien « La séance en direct ».

www.pfwb.be